



**Bruno Belin obtient les réponses attendues du Président du Groupe La Poste
pour faciliter le retrait des prestations sociales**

Poitiers, le 31 mars 2020

« Comment les bénéficiaires de prestations sociales, en particulier en milieu rural, vont-ils pouvoir retirer leurs allocations dans ce contexte de confinement ? »

C'est la question à laquelle Bruno Belin, Président du Département de la Vienne, cherche à trouver une réponse concrète et précise depuis le début de la crise, en particulier auprès des responsables du Groupe La Poste.

Après plusieurs entretiens avec un certain nombre d'entre eux, il a pu échanger hier avec le Président Directeur Général du groupe Philippe Wahl. La réponse vient donc d'être validée et diffusée à l'ensemble des Présidentes et Présidents de Conseil Départementaux.

Tout d'abord, les allocations vont être versées sur les comptes des allocataires le samedi 4 avril au lieu du 7 comme prévu initialement.

Ainsi, les bénéficiaires porteurs d'une carte bancaire pourront dès ce week-end effectuer leurs retraits nécessaires de liquidités. Ce qui désengorgera les bureaux de poste ouverts le lundi 6 avril pour les retraits en guichet.

Pour Bruno Belin, *« cette solution proposée par Philippe Wahl répond au mieux, compte tenu de la crise exceptionnelle que nous traversons, au risque qui m'inquiétait depuis le début : que chaque allocataire puisse retirer au plus vite ses prestations versées sur son compte. Bien sûr, en cas de difficultés, nos travailleurs sociaux des Maisons Départementales des Solidarités en milieu rural sont à la disposition des bénéficiaires du RSA pour leur apporter les meilleures réponses par téléphone ».*

Les numéros de téléphone des Maisons Départementales des Solidarités :

- Jaunay-Marigny/Loudun : 05 49 00 43 49
- Chauvigny/Montmorillon : 05 49 46 41 56
- Fontaine-le-Comte/Civray : 05 49 00 51 30
- Poitiers : 05 49 41 97 00
- Châtelleraut : 05 49 23 23 02